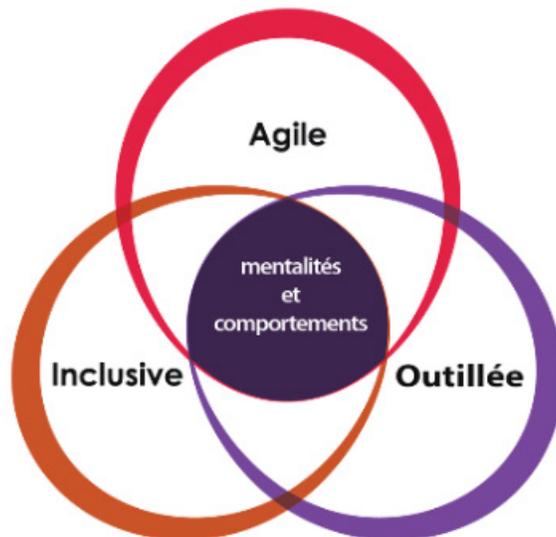


Pourquoi changer ?

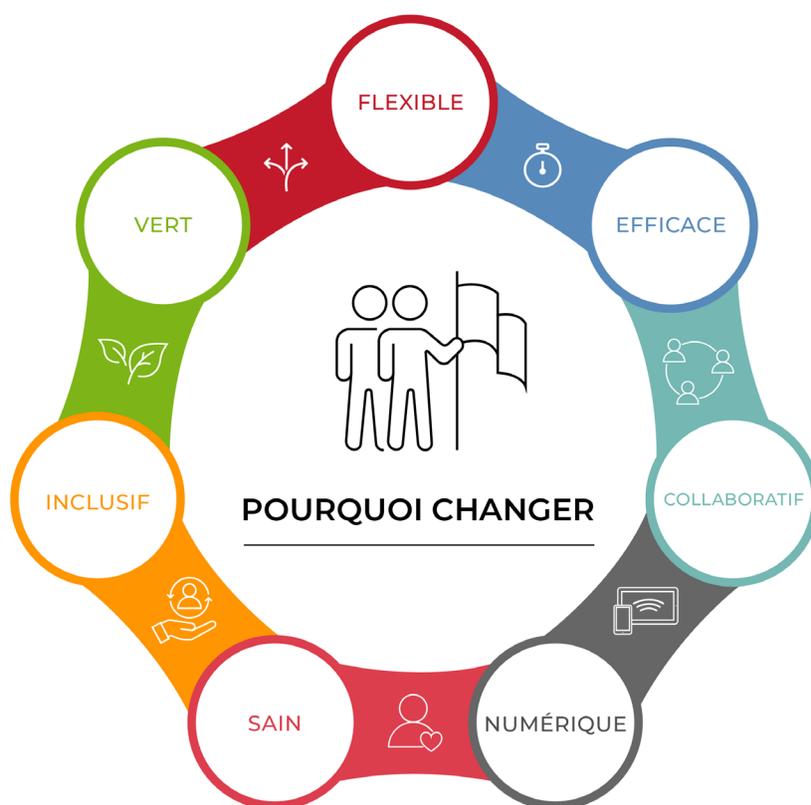
L'initiative du Milieu de travail EDSC vise à créer un ministère de l'Emploi et du Développement social moderne, qui est agile, inclusif et outillé pour servir les Canadiens et soutenir le bien-être des employés. Le Milieu de travail EDSC découle des consultations sur l'Objectif 2020/Au-delà de 2020 et applique les principes du Milieu de travail GC.



Pourquoi changer?

- Pour offrir une plus grande flexibilité quant à l'endroit et la façon dont les employés d'EDSC travaillent afin qu'ils puissent être productifs dans la livraison de programmes et services aux Canadiens.
- Pour mettre les expériences des employés et la qualité du service au cœur du travail.
- Pour encourager la collaboration, utiliser une technologie moderne et favoriser une culture de santé et de bien-être.

L'initiative du Milieu de travail EDSC englobe sept dimensions qui définissent un lieu de travail moderne.



- **Flexible**
Permet aux employés de travailler dans un espace qui convient à leur style de travail et au type de travail qu'ils doivent effectuer.
- **Efficace**
En choisissant l'espace qui convient le mieux à l'activité en cours, on augmente les chances de la mener à bien de manière plus efficace.
- **Collaboratif**
Encourage le lien social, l'engagement et une plus grande collaboration avec les collègues.
- **Numérique**
Utilise les nouvelles technologies telles que le WiFi GC sécurisé pour soutenir la productivité et optimiser la mobilité.
- **Sain**
L'adaptation d'une tâche à l'environnement encourage le mouvement physique, la fourniture de mobilier ergonomique de haute qualité et la lumière naturelle favorisent une culture du bien-être mental et physique.
- **Inclusif**
Créer un lieu de travail accueillant et respectueux qui développe une culture où les employés sont responsabilisés dans un environnement accessible et inclusif.
- **Vert**
Réduit notre empreinte écologique grâce à une conception écoénergétique et durable.